

3 points à retenir

du conseil communautaire

mardi 4 juillet

Adhésion au Parc des Grands Causses

Dans le cadre de la révision de la charte du Parc naturel régional des Grands Causses, la Communauté de communes approuve sans réserve la charte du Parc et confirme sa volonté d'y adhérer. Il s'agit un réel vecteur d'accompagnement, de conseil, de soutien en ingénierie pour notre territoire tant pour notre collectivité que pour chacune des communes.

01

02

Lancement des activités aquatiques au lac du Salagou

L'apprentissage de la natation est un axe fort de la politique sportive. Les noyades restent la 1ère cause de mortalité chez les moins de 25 ans. La mise en place de cours de natation au lac du Salagou par des structures partenaires permet de favoriser le développement de l'apprentissage de la baignade et d'en limiter les risques.

03

Vote du budget supplémentaire

Ce vote ouvre près de 527K€ de dépenses d'investissement nouvelles, qui concernent le lancement de projets nouveaux, le renforcement de certaines de nos actions dans le domaine de l'urbanisme et de l'habitat, le tout en réduisant drastiquement le recours à l'emprunt.